

---

## CHAPITRE 13

# Les communautés francophones de l'Ouest : la survivance d'une minorité dispersée<sup>1</sup>

EDMUND A. AUNGER, Faculté Saint-Jean, University of Alberta

---

Les communautés francophones de l'Ouest constituent pour beaucoup de Canadiens, francophones comme anglophones, un anachronisme. Elles ne font plus partie du conscient collectif ; elles sont reléguées aux livres d'histoire. Voyageurs, missionnaires, colonisateurs, agriculteurs, commerçants, autant de pionniers francophones qui ont peuplé l'Ouest canadien. Ont-ils disparu sans laisser de traces, balayés de la carte par les grandes vagues d'immigration de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et tombés par la suite dans un profond oubli ? Déjà, en 1908, A.-G. Morice signale la profondeur de cette amnésie nationale, quand il pose les questions suivantes dans l'introduction à son histoire de l'Ouest :

Des Canadiens [français] de l'Ouest, y en a-t-il jamais eu ? Le Français d'Amérique ne s'est-il pas cantonné dans l'Est, et l'immense région qui s'étend du lac Supérieur à l'océan Pacifique n'est-elle pas l'apanage exclusif de la race anglaise ? (p. ix.)

Il n'est donc pas surprenant que la disparition et la mort figurent souvent dans l'image qu'évoquent ces communautés : les

francophones sont traités de disparus, de perdus, de dépouilles. C'est pourquoi, à la veille du premier congrès de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), en 1926, Georges Bugnet, le rédacteur en chef de *L'Union*, exhorte les francophones à démontrer que « les Canadiens [français] de l'Alberta ne sont pas si morts que quelques-uns se le sont imaginé » (Bugnet, 1926, p. 1). Un demi-siècle plus tard, René Lévesque, alors chef du Parti québécois, qualifie la recherche sur les francophones de l'Ouest de travail « d'archéologue » (Jackson, 1972, p. 16). D'autres ont exprimé, depuis, le même dédain, ou ignorance, traitant les francophones de « cadavres encore chauds ». D'où la réponse toute simple de l'ACFA dans un mémoire préparé en 1992 : « Nous avons refusé de disparaître » (ACFA, 1992, p. 1).

Dans ce chapitre, nous tentons de tracer un portrait des communautés francophones de l'Ouest, une population dispersée et minoritaire, mais bien vivante. Ce portrait comprend la situation démographique ; la répartition territoriale et l'urbanisation ; le caractère linguistique, y compris le bilinguisme ; l'identité

---

1. L'auteur tient à remercier tout spécialement Claude Couture de son appui à ce projet et Gilles Cadrin de ses suggestions et commentaires. Denis Perreux et Tim Shoultz ont contribué à la préparation de la bibliographie et de plusieurs tableaux. Charles Humphrey, directeur de la Data Library de la University of Alberta, a facilité l'accès au fichier de microdonnées à grande diffusion de Statistique Canada.

nationale, avec ses dimensions régionales et ethniques ; la confession religieuse et le rôle de l'Église ; la structure familiale, dont le mariage et la fécondité ; la stratification socioéconomique ; les institutions et les associations. L'image qui en ressort est celle de quatre communautés qui ont survécu, et qui continuent à survivre. Elles ont su s'adapter à un milieu anglophone ; elles ont su résister à un environnement anglicisant. De cette agilité de funambule dépend leur survivance toujours précaire.

### CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

La langue maternelle, définie comme la première langue apprise et encore comprise, constitue la mesure préférée pour évaluer le poids démographique des francophones dans l'Ouest. Ainsi, au moment du recensement de 1991, les francophones représentent 2,6 % de la population totale des quatre provinces<sup>2</sup>. Ils se classent donc parmi les minorités linguistiques les plus importantes, dépassés seulement pas la population de langue allemande (3,6 %) et celle de langue chinoise (2,9 %). D'autres mesures linguistiques nous permettent de préciser davantage l'étendue de la minorité francophone. D'après l'usage de la langue française et, plus précisément, de la langue qui est parlée le plus souvent à la maison, les francophones ne constituent que 1 % de la population. Par contre, d'après la connaissance de la langue, c'est-à-dire la capacité de soutenir une conversation en français, les francophones constituent 6,8 % de la population.

Certaines prévisions pessimistes concernant l'avenir des francophones semblent toutefois trouver leur justification dans le fait que la

proportion de francophones connaît, depuis plusieurs décennies, une chute importante. Les francophones constituaient 4 % de la population en 1931, 3,4 % en 1961, et 2,6 % en 1991. Cette chute est relativement constante et, à première vue, irréversible. Une projection simpliste de cette tendance laisserait prévoir la réduction à néant de la francophonie dans un avenir proche. Richard Joy, qui a défriché la question démolinguistique au Canada, ne prévoit, par exemple, aucune possibilité de survie pour les francophones de l'Ouest. Déjà, en 1972, il est arrivé à la conclusion que « *the French-speaking population of the West appears well on the way toward final disappearance* » (Joy, 1972, p. 21).

La situation paraît encore plus grave, et l'avenir encore plus précaire, quand il est question du poids démographique des francophones au sein des différentes générations. En fait, les francophones sont encore plus minoritaires dans la génération des plus jeunes. Bien que comptant 3,2 % de la population des *baby-boomers*, les francophones ne constituent que 1,3 % de la population née durant la période 1986-1991. Cette faiblesse est sûrement de mauvais augure pour l'avenir.

Pourtant, l'étude des chiffres absolus nous permet de tracer un portrait plus nuancé et plus optimiste de cette situation démographique. Depuis 1931, le nombre de francophones dans l'Ouest ne cesse d'augmenter : la communauté francophone est passée de 120 696 personnes en 1931, à 165 517 en 1961, et à 203 040 en 1991. Le taux décennal de croissance est de 9,1 %, en moyenne, bien qu'il y ait des variations importantes selon les provinces.

Les francophones de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ont connu des taux décennaux de croissance de 41,1 % et

2. Le calcul du nombre de francophones est rendu délicat à cause des différents résultats obtenus à partir de questionnaires, abrégés ou complets, et des diverses stratégies employées pour répartir les réponses multiples. La proportion de 2,6 % est calculée à partir des données intégrales (100 %) provenant du questionnaire abrégé, et ce chiffre comprend tous les répondants de langue maternelle française. Il s'agit donc de 203 040 francophones, dont 19,7 % déclarent deux langues maternelles. Par contre, selon un échantillonnage (20 %) provenant du questionnaire complet, on ne compte que 189 465 francophones, dont seulement 8,9 % déclarent deux langues maternelles.

Tableau I  
Évolution de la population francophone dans l'Ouest, par province, 1931-1991

Année	Colombie-Britannique		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		L'Ouest	
		%		%		%		%		%
1931	7 768	1,1	28 145	3,9	42 283	4,6	42 499	6,1	120 695	4,0
1941	11 058	1,4	31 451	4,0	43 728	4,9	51 546	7,1	137 783	4,3
1951	19 366	1,7	34 196	3,6	36 815	4,4	54 199	7,0	144 576	3,9
1961	26 179	1,6	42 276	3,2	36 163	3,9	60 899	6,6	165 517	3,4
1971	38 030	1,7	46 500	2,9	31 605	3,4	60 545	6,1	176 685	3,1
1981	45 620	1,7	62 145	2,8	25 560	2,6	52 560	5,1	185 855	2,7
1991	58 680	1,8	64 755	2,5	24 295	2,5	55 305	5,1	203 040	2,6

Note : Contrairement aux recensements précédents, le recensement de 1991 fait la distinction entre les répondants qui déclarent une seule langue maternelle et ceux qui en déclarent deux ou plus. Dans ce tableau, le nombre de francophones est la somme de ceux qui déclarent le français comme langue maternelle, qu'il soit leur seule langue maternelle ou non.

Source : Statistique Canada, recensements de 1931, 1941, 1951, 1961, 1971, 1981 et 1991 ; Lachapelle et Henripin, 1980, p. 371-376 ; Lachapelle, 1986, p. 129.

Tableau II  
Population de langue française dans l'Ouest, par génération, selon le lieu de résidence, 1991

Année de naissance	Lieu de résidence									
	Colombie-Britannique		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		L'Ouest	
		%		%		%		%		%
1 <sup>re</sup> génération 1926-1931	3 780	2,6	3 170	3,5	1 770	4,1	3 170	6,9	11 890	3,7
2 <sup>e</sup> génération 1956-1961	5 780	2,0	7 555	3,0	1 955	2,4	4 830	5,2	20 120	3,2
3 <sup>e</sup> génération 1986-1991	1 795	0,8	2 640	1,3	685	0,9	2 585	3,1	7 705	1,3

Source : Statistique Canada, recensement de 1991.

de 15,3 % respectivement. Par contre, les francophones de la Saskatchewan sont en plein déclin avec un taux de -8,2 %. Entre ces deux pôles se trouvent les francophones du Manitoba qui connaissent un taux de croissance plutôt modeste de 5,1 % en moyenne ; depuis

quelques décennies, ils ne font que maintenir leurs effectifs. Par conséquent, le nombre de francophones en Alberta, depuis 1981, et en Colombie-Britannique, depuis 1991, dépasse maintenant celui du Manitoba.

**Tableau III**  
**Lieu de naissance de la population francophone dans l'Ouest, par province,**  
**selon le lieu de résidence, 1991**

Lieu de naissance	Lieu de résidence				
	Colombie-Britannique %	Alberta %	Saskatchewan %	Manitoba %	L'Ouest %
L'Ouest	37,2	55,9	82,8	86,3	62,2
Québec	35,9	24,0	9,3	7,1	21,0
Ontario	11,3	9,4	3,2	2,6	7,3
Ailleurs au Canada	5,0	4,4	1,5	1,4	3,4
À l'extérieur du Canada	10,6	6,2	3,2	2,6	6,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>99,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Note : Tableau dressé à partir d'un échantillonnage (3 %) provenant du fichier de microdonnées à grande diffusion de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, recensement de 1991.

La différence des taux de croissance dans ces provinces peut s'expliquer en grande partie par la migration interprovinciale. L'expansion économique des provinces de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, surtout depuis 1971, a attiré de nombreux migrants francophones et non francophones. De 1971 à 1991, la Colombie-Britannique a enregistré un gain net de 14 800 francophones dans son solde migratoire ; et l'Alberta, un gain net de 12 900 (Castonguay, 1993, p. 152). Par contre, pendant la même période, la Saskatchewan et le Manitoba ont connu des pertes de 800 et de 2 700 francophones respectivement.

En fait, une grande partie des citoyens francophones de l'Ouest, soit 37,8 %, sont nés ailleurs que dans l'Ouest, surtout au Québec. De plus, 9,8 % des francophones de l'Ouest habitaient ailleurs, aussi récemment qu'il y a cinq ans. La part de ces francophones-immigrants est particulièrement forte dans les deux provinces qui continuent à connaître une croissance économique et démographique, soit la Colombie-Britannique et l'Alberta.

## DISPERSION TERRITORIALE

Les francophones de l'Ouest connaissent le plus haut taux de dispersion de tous les francophones au Canada (Aunger, 1996, p. 194). Les deux tiers, à peu près, habitent des subdivisions de recensement où ils constituent moins de 5 % de la population. Très peu de francophones, 4,8 % seulement, habitent des subdivisions où ils sont majoritaires.

Les quelques enclaves où les francophones sont toujours majoritaires se trouvent surtout dans les régions rurales, et il s'agit de petits villages, souvent isolés. Pourtant, la plupart des francophones, comme leurs confrères et consœurs anglophones, habitent les grandes villes : 57,9 % des francophones habitent les 13 régions métropolitaines de l'Ouest. Typiquement, le Franco-Colombien habite à Vancouver, le Franco-Albertain à Edmonton ou à Calgary, le Fransaskois à Saskatoon ou à Regina, le Franco-Manitobain à Winnipeg (voir carte, p. 81).

**Tableau IV**  
**Répartition des francophones dans l'Ouest, selon les subdivisions**  
**de recensement, 1991**

Province	Population francophone		Subdivisions de recensement	Répartition des francophones selon leur proportion dans la subdivision de recensement		
		%		<5 %	<10 %	<50 %
				%	%	%
Colombie-Britannique	58 580	1,8	691	99,7	100,0	100,0
Alberta	64 755	2,5	438	77,2	86,8	95,7
Saskatchewan	24 295	2,5	953	66,3	75,0	93,8
Manitoba	55 305	5,1	293	12,0	72,7	82,1
L'Ouest	203 040	2,6	2 375	64,6	85,3	95,2

Source : Statistique Canada, recensement de 1991.

En Colombie-Britannique, à peu près tous les francophones habitent des subdivisions de recensement où ils constituent moins de 5 % de la population. Quelque 46,4 % des Franco-Colombiens, presque la moitié, habitent la région métropolitaine de Vancouver où, pourtant, ils ne constituent que 1,7 % de la population. Un seul secteur de la région s'écarte de la norme : sur l'emplacement de l'ancien village de Maillardville, dans le district de Coquitlam, les francophones représentent 9,6 % de la population. Partout ailleurs, les francophones se trouvent dispersés.

En Alberta, la même tendance est visible, bien que moins marquée : 77,2 % des Franco-Albertains habitent des subdivisions où ils se chiffrent à moins de 5 %. Il n'y a qu'un seul endroit, la région de Falher, où les francophones sont majoritaires. Composée de quatre subdivisions avoisinantes, soit la ville de Falher, les villages de Donnelly et de Girouxville, et le district municipal de Smokey River, cette région rurale dans le nord-ouest de la province abrite 2 805 francophones.

Plus de la moitié des Franco-Albertains, 52,6 %, habitent les régions métropolitaines d'Edmonton et de Calgary où, pourtant, ils ne constituent que 2,3 % et 1,9 % respectivement de la population. La région métropoli-

taine d'Edmonton comprend quelques anciennes enclaves francophones, surtout des petites villes de banlieue, devenues des dortoirs de la population anglophone. Au sud, on trouve la ville de Beaumont (9,6 % de francophones) ; au nord, les villes de Saint-Albert (4,1 %), Morinville (8,5 %) et Legal (38,5 %). Dans la ville d'Edmonton, elle-même, le secteur de Bonnie Doon, site de nombreuses institutions francophones, revendique le titre de quartier français ; cependant les francophones ne composent que 11,7 % de sa population.

En Saskatchewan, 66,3 % des Fransaskois habitent des subdivisions où ils se chiffrent à moins de 5 %. Il n'y a que quatre enclaves rurales où les francophones sont majoritaires, et elles sont relativement éparpillées : la ville de Ponteix dans le Sud ; le village de Debden dans l'Ouest ; la municipalité rurale de Saint-Louis et le village de Domrémy dans le Centre ; le village de Zenon Park dans l'Est. De fait, comparativement aux autres provinces, la population francophone de la Saskatchewan est plutôt rurale ; seulement 31,4 % habitent les régions métropolitaines de Saskatoon et de Regina.

Au Manitoba, les francophones connaissent une plus grande concentration territoriale.

Seulement 12 % d'entre eux habitent des subdivisions où ils comptent pour moins de 5 % de la population ; cependant, 72,7 % habitent des subdivisions où ils y représentent moins de 10 %. Une proportion importante de la population franco-manitobaine, 17,9 %, habite des enclaves rurales où elle est majoritaire. Ces enclaves francophones sont disséminées, d'ouest en est, dans le sud de la province : Saint-Lazare, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Anne-des-Chênes.

La plus grande concentration de francophones dans l'Ouest, quelque 35 215 francophones, se trouve dans la région métropolitaine de Winnipeg. Elle représente 63,7 % de la population francophone du Manitoba, mais seulement 5,4 % de la population métropolitaine de Winnipeg. Elle constitue toutefois la seule enclave urbaine de langue française dans l'Ouest. Quatre secteurs de recensement sur le site de l'ancienne ville de Saint-Boniface, incorporée dans la métropole de Winnipeg en 1972, comprennent des francophones dans les proportions de 57,0 %, 54,2 %, 38,1 % et 27,2 %.

---

## CONNAISSANCE DES LANGUES

Les francophones de l'Ouest vivent dans une société où la langue anglaise est la langue dominante. Il n'est donc pas surprenant que les francophones soient bilingues. En fait, le francophone type connaît l'anglais aussi bien que le français, parfois mieux ; il l'utilise aussi souvent que le français, sinon plus souvent. Cela n'est pas sans influencer divers traits de la langue française dans l'Ouest.

Pour un nombre significatif de francophones, les deux langues, l'anglais et le français, sont souvent apprises simultanément ; cependant, la fréquence exacte de ce bilinguisme maternel est parfois difficile à déterminer. Elle

se chiffre à au moins 8 %, mais peut atteindre jusqu'à 18,3 %, selon le questionnaire utilisé<sup>3</sup>. Par ailleurs, 0,9 % à 3,1 % des francophones déclarent une langue non officielle comme langue maternelle. Cela n'est qu'un indice de l'importance des autres minorités linguistiques dans l'Ouest, notamment les locuteurs des langues allemande, chinoise et ukrainienne.

Par définition, le français est la première langue apprise et toujours comprise chez les francophones. Néanmoins, il semble que ces deux faits ne soient pas garants de sa connaissance et de son usage. Selon le recensement de 1991, 10 % des francophones de langue maternelle ne connaissent plus le français, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus en mesure de soutenir une conversation en français et que, pour cette raison, ils ne parlent que l'anglais. Autrement dit, la connaissance de l'anglais est plus répandue que la connaissance du français : 97,5 % des francophones de l'Ouest connaissent l'anglais, 90 % le français. En plus, 4,9 % connaissent une langue non officielle.

D'après une enquête menée par Auger (1993, p. 79) dans la région de Saint-Paul, en Alberta, 64,2 % des francophones croient que l'anglais est leur *meilleure* langue, c'est-à-dire la langue dans laquelle ils sont le plus compétents. Quand toutes les compétences linguistiques – parler, comprendre, écrire, lire – sont évaluées, 92,4 % des francophones se disent compétents en anglais, mais seulement 78,5 % en français. Toutefois, en règle générale, c'est la compétence écrite qui fait le plus souvent défaut. Par exemple, 86,2 % des francophones considèrent qu'ils parlent bien le français ; mais seulement 61,4 % croient qu'ils l'écrivent bien.

La cause de cette faiblesse à l'écrit serait attribuable aux institutions scolaires. À partir de 1892 et jusqu'à 1968, les lois scolaires en Alberta, comme ailleurs dans l'Ouest, ont

---

3. Selon un échantillonnage (20 %) du recensement, 8 % des francophones déclarent que l'anglais est une de leurs langues maternelles, alors que, selon les données intégrales (100 %), 18,3 % font la même déclaration. La différence provient probablement du fait que le questionnaire complet (administré dans 20 % des cas) comporte plusieurs questions sur la langue ; il permet ainsi des réponses plus nuancées.

**Tableau V**  
**Connaissance des langues par la population francophone de l'Ouest,**  
**par province, 1991**

Langues	Colombie- Britannique %	Alberta %	Saskatchewan %	Manitoba %	L'Ouest %
<b>Première(s) langue(s) apprise(s) :</b>					
français seulement	89,7	89,8	91,9	93,6	91,1
français et anglais	9,0	9,3	7,2	5,9	8,0
français et autre	1,3	0,9	0,9	0,5	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Langue(s) officielle(s) connue(s) :</b>					
français seulement	1,5	2,9	1,8	3,5	2,5
français et anglais	86,3	86,9	87,6	89,2	87,5
anglais seulement	12,1	10,2	10,5	7,3	10,0
<b>Total</b>	<b>99,9</b>	<b>100,0</b>	<b>99,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Note : Tableau dressé à partir d'un échantillonnage (20 %) provenant du questionnaire complet qui comprend plusieurs questions sur la langue tandis que le questionnaire abrégé n'en comprend qu'une seule, celle sur la langue maternelle.

Source : Statistique Canada, recensement de 1991.

interdit l'instruction en français (Auger, 1989, p. 215). L'enseignement en français est donc un phénomène relativement récent, et l'obtention des écoles françaises est encore plus récente. La région de Saint-Paul, par exemple, n'a obtenu une école française qu'en 1990.

Dans ses caractéristiques phonétiques, lexicales et grammaticales, le français parlé dans l'Ouest ressemble en général à celui du Québec. Toutefois, on y trouve un plus grand nombre d'anglicismes dans la structure, la grammaire et, surtout, le vocabulaire. Jackson (1972, p. 12) a constaté que les Fransaskois parlent aisément en français quand il s'agit de la vie quotidienne, mais qu'ils ont souvent recours à des mots anglais pour aborder des questions plus techniques. Rochet (1993, p. 8-9) a détaillé l'influence de l'anglais sur le lexique franco-albertain : les emprunts directs, les emprunts assimilés, les calques, les anglicismes sémantiques.

## USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

La faiblesse de la langue orale serait imputable à l'interférence linguistique et à la baisse de l'usage du français dans un environnement social, commercial et politique qui est de plus en plus anglais. En fait, selon le recensement de 1991, 64 % des francophones déclarent que l'anglais est la langue la plus souvent parlée à la maison. Cette prédominance de l'anglais au sein de la famille francophone est reliée directement à l'essor du mariage exogame, car le mariage de francophones avec des non-francophones conduit à l'adoption de l'anglais comme langue d'usage au foyer. L'anglais devient ainsi la langue maternelle de la génération suivante. Le déclin du français au sein de la famille a donc des implications profondes pour la survie de la francophonie dans l'Ouest.

Depuis très longtemps, dans l'Ouest comme ailleurs, le foyer est le gardien de la langue. L'usage du français est traditionnellement plus fréquent à la maison, avec les membres de la famille, que dans n'importe quelle autre situation. Dans la région de Saint-Paul, par exemple, la majorité des francophones (58,4 %) emploient le français à la maison avec la famille proche, mais seulement 21,8 % l'em-

ploient avec des compagnons au travail, 14,9 % avec le caissier de l'épicerie, et 10,3 % avec un fonctionnaire dans un bureau gouvernemental (Aunger, 1993, p. 78). Le milieu de travail, l'entreprise commerciale, le service gouvernemental sont tous des lieux réservés en grande partie à la langue anglaise. Dans ces contextes, l'usage du français n'est que marginal et occasionnel.

**Tableau VI**  
**Usage de la langue française par les francophones de l'Ouest, par province, selon la personne ou le contexte, 1982**

Personne / contexte	Colombie- Britannique %	Alberta %	Saskatchewan %	Manitoba %	L'Ouest %
Mère	88	93	90	91	91
Père	82	89	90	91	88
Amis francophones	71	92	76	84	82
Frères et sœurs	70	83	78	77	77
Offices religieux	38	79	82	82	70
Caisse populaire	27	76	55	80	63
Conjoint	29	51	48	51	45
Théâtre	6	51	37	62	43
Coopérative	6	47	20	66	39
Voisins	6	55	47	44	39
Soirée dansante, bar	16	32	64	34	33
Télévision	31	32	34	25	30
Sports	8	40	28	35	29
Banque	3	31	18	47	27
Compagnons de travail	5	31	18	30	23
Radio	18	23	25	19	21
Restaurant	8	21	18	25	18
Magasinage	3	24	9	17	16
Journal	7	8	18	25	14
Amis anglophones	2	2	12	4	4
Cinéma	6	3	0	2	3

Note : La proportion de ceux qui utilisent le français est la somme des proportions de ceux qui prétendent utiliser le français toujours, surtout, ou autant que l'anglais. Nous l'avons calculée sur la base de la population pour laquelle le contexte ou l'activité est applicable. Par exemple, nous avons calculé la proportion de ceux qui parlent français dans une caisse populaire sur la base des francophones qui fréquentent une caisse populaire. Les résultats sont tirés d'un échantillon de 928 francophones, dont 159 en Colombie-Britannique, 224 en Alberta, 258 en Saskatchewan, et 287 au Manitoba.

Source : Dallaire et Lachapelle, 1990 ; Centre de recherches sur l'opinion publique, 1983 ; adapté par l'auteur.

Une étude des communautés francophones hors Québec, menée par le Centre de recherches sur l'opinion publique (CROP, 1983), confirme l'importance des relations primaires dans l'usage du français. La grande majorité des francophones de l'Ouest utilisent le français dans leurs relations avec leurs parents, leurs frères et sœurs, et leurs amis francophones. En fait, il n'y a que deux autres contextes dans lesquels la majorité d'entre eux emploient le français : les offices religieux et les caisses populaires. Dans l'ensemble, les francophones n'utilisent pas le français avec leur conjoint.

Cette étude met en évidence l'influence des institutions sociales, culturelles et économiques : l'institution francophone offre un contexte qui est favorable à l'usage de la langue française. Des francophones se sont donné des caisses populaires : le français se parle plus souvent dans une caisse populaire que dans une banque. Des francophones ont formé des troupes théâtrales : le français est entendu plus souvent au théâtre qu'au cinéma. Des francophones ont fondé des paroisses catholiques : le français s'emploie plus souvent aux offices religieux qu'aux activités sportives.

La dispersion territoriale de la population francophone, notée plus haut, joue également un rôle dans les contacts sociaux et, par conséquent, dans l'usage du français. Cette relation explique plusieurs des différences observables dans les quatre provinces. En Colombie-Britannique, la population francophone est très dispersée et les institutions de langue française sont plutôt rares. L'usage du français est donc très limité. Au Manitoba, la population francophone est moins dispersée et les institutions de langue française sont plus répandues. L'usage du français est beaucoup plus fréquent.

En d'autres mots, plus le contact avec des anglophones est fréquent, plus on emploie la langue anglaise dans le quotidien. Aunger (1993, p. 80), dans son étude de la région de Saint-Paul, a calculé que la fréquence des contacts avec les anglophones expliquerait 49,3 % des transferts linguistiques des fran-

cophones. Parmi les différents types de contact social, c'est le mariage à une anglophone qui jouait le rôle le plus important dans les transferts vers l'anglais. Voici d'autres types de contact, énumérés selon l'importance de leur rôle dans l'assimilation : les médias, les amis, les voisins, la parenté, la famille, les commerçants, les compagnons de travail.

Stebbins (1993), dans ses recherches sur les Franco-Calgariens, conclut que le français est plus présent dans les activités de loisirs que dans le milieu de travail. Il y trouve une source d'optimisme parce que, d'après lui, ce sont les loisirs entre amis et en famille qui sont le principal déterminant du style de vie.

---

## IDENTITÉ NATIONALE ET ORIGINE ETHNIQUE

Les habitants de l'Ouest canadien, et surtout les habitants non francophones, s'identifient principalement avec le Canada et la nationalité canadienne. Ils se disent *Canadian* tout court et *sans trait d'union*, et cela en dépit d'une multiplicité d'origines. Cette unité s'explique en grande partie par le brassage de populations hétérogènes, le mariage de cultures diverses et l'assimilation de peuples plurilingues.

Qu'une partie importante de la population francophone se dise également de nationalité canadienne n'a rien de surprenant. Les francophones sont sujets aux mêmes forces d'intégration, d'acculturation et d'assimilation que les autres groupes ethniques. En plus, la désignation *Canadien* retient toujours, pour certains francophones, un aspect de son sens original. À l'époque de la première colonisation de l'Ouest, elle ne s'appliquait qu'aux francophones en provenance du Québec. De nos jours, toutefois, un grand nombre de francophones qualifient leur identité nationale et se démarquent ainsi des autres groupes ethniques. D'après une enquête menée auprès de la population de Saint-Paul, en Alberta, les francophones réclament surtout une identité canadienne-française.

Cette identité canadienne-française est très visible dans les associations provinciales qui ont succédé à la Société Saint-Jean-Baptiste comme porte-parole des francophones dans l'Ouest. Ces associations ressemblaient, pour un temps, à des ailes régionales d'une francophonie pancanadienne, et les noms adoptés au moment de leur formation le confirment : en Colombie-Britannique, l'Union canadienne-française, fondée en 1905, et la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique, en 1945 ; en Alberta, l'Association canadienne-française de l'Alberta, établie en 1926 ; en Saskatchewan, l'Association catholique franco-canadienne, fondée en 1912 ; au Manitoba, l'Association d'éducation des Canadiens français, établie en 1916.

Or, depuis la Révolution tranquille, l'autonomie politique dévolue à chaque province par le régime fédéral semble affaiblir cette identité pancanadienne ; la nation canadienne-française actuelle se trouve de plus en plus fragmentée en groupements provinciaux. Les débuts d'une identité provin-

ciale sont mis en évidence par l'adoption de nouveaux noms et symboles. Deux associations, par exemple, se sont dotées de noms qui soulignent leur singularité : la Société franco-manitobaine a succédé à l'Association d'éducation des Canadiens français ; la Fédération des Franco-Colombiens a remplacé la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique. En plus, chacune des communautés provinciales possède maintenant son propre drapeau et son journal. À nouveau, les noms proclament l'identité : en Alberta, l'association provinciale a baptisé son journal *Le Franco-Albertain*, et cela en 1929.

Si ces désignations provinciales – Franco-Colombien, Franco-Albertain, Fransaskois, Franco-Manitobain – sont monnaie courante dans certains milieux, il n'est pas évident que la majorité des francophones s'identifient à elles. À Saint-Paul, par exemple, seulement 8,8 % d'entre eux choisissent, comme première affiliation, l'identité franco-albertaine. Cependant, le quart des répondants francophones déclare également une deuxième

Tableau VII  
Identité nationale de la population de Saint-Paul, en Alberta,  
selon la langue maternelle, 1989

Identité nationale	Langue maternelle			
	Français %	Anglais %	Ukrainien %	Autre %
Canadien	42,2	66,4	70,4	70,8
Canadien français	44,1	0,7	0,0	0,0
Franco-Albertain	8,8	0,0	0,0	0,0
Albertain	2,9	8,7	3,7	12,5
Canadien anglais	1,0	9,4	1,9	4,2
Canadien ukrainien	1,0	2,7	18,5	4,2
Autre	0,0	12,1	5,6	8,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,1</b>	<b>100,0</b>

Note : Ces données sont tirées d'une enquête menée par l'auteur sur l'usage des langues dans la région de Saint-Paul, en Alberta. L'échantillon aléatoire comprenait 330 personnes, dont 102 francophones. Pour d'autres informations concernant les modalités de cette enquête, voir Aunger, 1993.

Tableau VIII  
Origine ethnique de la population francophone de l'Ouest, par province, 1991

Origine	Colombie-Britannique %	Alberta %	Saskatchewan %	Manitoba %	L'Ouest %
Française	66,7	68,6	77,6	74,6	70,8
Française et britannique	13,6	12,2	8,4	9,3	11,4
Française et autre	8,4	8,9	6,4	7,4	8,0
Britannique	1,8	1,9	1,2	1,6	1,7
Autre européenne	3,4	1,6	2,1	2,7	2,5
Canadienne	1,8	2,4	1,2	0,8	1,6
Autochtone	0,5	1,4	1,7	2,6	1,5
Autre	3,8	3,0	1,4	1,1	2,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,1</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, recensement de 1991.

identité nationale et, de ce groupe, 39,3 % réclament l'identité albertaine, tout court, et 28,6 % l'identité composite franco-albertaine.

La diversité des origines de la population francophone est souvent passée sous silence, surtout parce qu'elle est difficile à mesurer. En 1991, 90,2 % des francophones dans l'Ouest se sont déclarés d'origine française, mais le recensement n'a fait aucune distinction entre les origines franco-canadienne, franco-américaine, ou franco-européenne. Néanmoins, nous savons que 6,1 % des francophones habitant l'Ouest en 1991 sont nés à l'étranger ; et que 25,7 % des francophones l'habitant en 1921, à la fin des grandes vagues d'immigration, sont nés, eux aussi, à l'étranger. Au début du siècle, ces francophones étrangers étaient natifs des États-Unis et de la France, surtout, mais également de la Belgique ; de nos jours, un nombre croissant sont d'origine non européenne.

Les francophones, comme d'autres groupes linguistiques dans l'Ouest, connaissent une certaine diversité d'origines due, en grande partie, aux mariages exogames. Parmi les francophones d'origine française, 21,5 % réclament également une deuxième origine,

d'habitude britannique. En plus, 9,8 % des francophones n'ont déclaré aucune origine française : ils se disaient d'autres origines, européennes ou non européennes, y compris autochtones. Il est très probable, toutefois, que les origines non françaises soient encore plus élevées et que ces déclarations négligent souvent des racines autochtones. Au tournant du siècle, les Métis composaient les trois quarts de la population francophone des Territoires du Nord-Ouest ; ces Métis étaient concentrés dans les régions qui sont devenues, en 1905, les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

## CONFESION RELIGIEUSE

La confession catholique a toujours constitué une partie importante de l'identité francophone. De nos jours, la très grande majorité, 82,5 % des francophones, se déclare catholique, bien qu'il y ait des différences provinciales importantes : l'identification catholique varie de 71,1 % en Colombie-Britannique à 91 % au Manitoba. Ces différences reflètent surtout le clivage entre les

**Tableau IX**  
**Confession religieuse de la population francophone dans l'Ouest, par province, 1991**

Religion	Colombie-Britannique %	Alberta %	Saskatchewan %	Manitoba %	L'Ouest %
Catholique	71,1	82,6	89,8	91,0	82,5
Protestante	10,7	8,5	6,3	4,3	7,7
Aucune religion	16,3	7,7	3,6	4,2	8,7
Autre	1,9	1,3	0,3	0,4	1,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,1</b>	<b>100,0</b>	<b>99,9</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, recensement de 1991.

francophones natifs de l'Ouest et les francophones immigrants récents. Il est à noter que, dans l'ensemble, il n'y a qu'une minorité des habitants de l'Ouest, 21 % des anglophones, par exemple, qui sont catholiques.

De fait, c'est dans les anciennes enclaves francophones que la foi catholique est le plus profondément enracinée et que la devise traditionnelle *la langue gardienne de la foi* conserve toujours son sens. Dans la région de Saint-Paul, en Alberta, par exemple, 93,1 % des francophones se déclarent catholiques, et 61,1 % disent assister à la messe au moins une fois par semaine. En plus, 34,3 % prétendent que la religion joue un grand rôle dans leur vie, surtout dans leur façon d'agir et de penser ; seulement 27,5 % ont dit de même de la langue.

Les institutions du secteur religieux forment depuis longtemps le noyau des communautés francophones. Dans son mémoire aux évêques de l'Alberta, l'Association canadienne-française de l'Alberta (1986) déclarait : « Aujourd'hui encore, l'Église catholique constitue ce qui est sans nul doute la plus puissante force de rassemblement des communautés francophones. » Dans les paroisses de langue française, l'Église offre des offices religieux en français, mais elle assure également toute une vie sociale en français. En outre, de nombreuses activités sont associées à la vie pa-

roissiale : chorales, soins pastoraux, cercles de femmes, clubs d'hommes, troupes de scouts et de guides, équipes sportives, œuvres de charité.

Néanmoins, la présence francophone de l'Église s'érode continuellement. D'une part, la population francophone est moins souvent catholique que par le passé ; d'autre part, les paroisses francophones sont elles-mêmes moins nombreuses. En plus, elles s'anglicisent. Le clergé y préfère souvent « les services religieux bilingues, voire entièrement en anglais, au grand détriment de la langue française » (Denis, 1993, p. 278).

## MARIAGE ET FAMILLE

La famille francophone d'autrefois était composée d'un couple marié et de nombreux enfants dont la langue maternelle était le français. La famille francophone de nos jours comprend également un couple marié, bien que l'union libre soit commune, mais les enfants sont peu nombreux et la langue au foyer est l'anglais. De fait, la famille francophone ressemble de plus en plus à la famille anglophone.

Le francophone type est un adulte marié : 53,3 % des francophones dans l'Ouest vivent en couple marié. Pourtant la cohabitation

**Tableau X**  
**Situation des particuliers francophones dans la famille, par province, 1991**

Situation	Colombie-Britannique %	Alberta %	Saskatchewan %	Manitoba %	L'Ouest %
Époux ou épouse	52,8	52,6	57,3	52,8	53,3
Partenaire en union libre	7,8	7,8	3,9	3,8	6,2
Parent seul	3,6	3,7	3,4	3,8	3,7
Enfant jamais marié	11,8	17,1	11,9	22,9	16,6
Personne vivant seule	14,2	11,1	17,0	11,7	12,8
Autre	9,8	7,6	6,6	5,1	7,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>99,9</b>	<b>100,1</b>	<b>100,1</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, recensement de 1991.

sans mariage est répandue : 10,4 % des francophones qui participent à la vie de couple sont en union libre. En cela, les francophones se comportent comme les anglophones : 11,3 % des conjoints anglophones, mais seulement 5,1 % des conjoints allophones, sont en union libre. L'union libre est surtout répandue en Colombie-Britannique et en Alberta, où elle est deux fois plus fréquente qu'en Saskatchewan ou au Manitoba.

Le mariage n'est pas toujours éternel : 9,5 % des francophones sont soit divorcés, soit séparés. Le ratio des personnes divorcées ou séparées aux personnes actuellement mariées est de l'ordre de 17,8 % chez les francophones, comparativement à 18,1 % chez les anglophones. Les écarts entre les francophones de différentes provinces sont plus grands que ceux entre francophones et anglophones de la même province. Le taux de divorce francophone, par exemple, est deux fois plus élevé en Colombie-Britannique qu'en Saskatchewan.

Les francophones marient d'habitude des non-francophones. En 1991, le taux d'exogamie linguistique pour les francophones de l'Ouest était de 60 %. Toutefois, il oscille entre 70,7 % en Colombie-Britannique et 46,6 % au Manitoba. Ces taux constituent une augmentation importante par rapport au passé ;

par exemple, en 1971, ils étaient de 60,3 % en Colombie-Britannique et de 34,8 % au Manitoba, pour les personnes âgées de 35 à 44 ans (Castonguay, 1979, p. 26). Dans la région de Saint-Paul, en Alberta, le taux d'exogamie aurait progressé de 2,7 % entre 1910 et 1914, à 7,1 % entre 1930 et 1934, à 22,5 % entre 1950 et 1954, et à 53,7 % entre 1970 et 1972 (Aunger, 1993, p. 75).

Le mariage exogame chez les francophones est en fonction des contacts croissants avec les anglophones. Les francophones et les anglophones partagent de plus en plus les mêmes institutions et les mêmes valeurs. Aunger (1993, p. 75) a découvert que le lieu du premier contact des futurs mariés et, plus précisément, la langue parlée à cet endroit déterminent largement le caractère linguistique du mariage. Parmi les francophones, 88,9 % se sont rencontrés pour la première fois dans un endroit où le français était la principale langue parlée, alors que seulement 18,4 % des personnes qui ont épousé un non-francophone, se sont rencontrés dans un tel endroit.

La pénurie d'enfants francophones constitue un des éléments le plus frappant de la situation familiale. En 1991, les enfants non mariés ne représentent que 16,6 % de la

**Tableau XI**  
**Proportion d'enfants francophones dont la mère est francophone,**  
**par province, selon la langue maternelle du père, 1991**

Langue maternelle du père	Colombie- Britannique %	Alberta %	Saskatchewan %	Manitoba %	L'Ouest %
Français	72,7	78,9	68,7	87,6	80,4
Anglais	17,2	16,3	10,9	21,1	16,8
Autre	24,3	20,5	8,5	17,9	19,6
<b>Total</b>	<b>32,2</b>	<b>40,4</b>	<b>30,6</b>	<b>56,6</b>	<b>42,1</b>

Note : Un enfant francophone est un enfant de langue maternelle française.

Source : Statistique Canada, recensement de 1991.

population francophone dans l'Ouest, bien qu'il y ait une grande variation entre les provinces : de 11,8 % en Colombie-Britannique à 22,9 % au Manitoba. Par contre, chez les anglophones, les enfants non mariés comptent pour 35,7 % de la population. L'explication de ces différences est simple : la famille francophone ne réussit pas toujours à transmettre la langue française à ses enfants. Les enfants nés de parents francophones sont, en majorité, anglophones. Plus précisément, il n'y a que 42,1 % des enfants de mères francophones qui sont de langue maternelle française. Le taux de transmission de la langue est particulièrement bas en Colombie-Britannique, à 32,2 %, et en Saskatchewan, à 30,6 %.

Encore une fois, la source de cet échec réside en grande partie dans le phénomène du mariage exogame. Il n'y a que 16,8 % des enfants qui sont francophones quand la mère est francophone et le père anglophone. Par contre, 80,4 % des enfants sont francophones quand la mère et le père sont, tous les deux, francophones.

Il y eut un temps où les francophones, par un taux de natalité élevé, pouvaient compenser la perte de leurs enfants à la langue anglaise. Par exemple, entre 1956 et 1961, le nombre d'enfants par femme francophone en

âge de procréer était de 5,1 (Castonguay, 1993, p. 148). De nos jours, toutefois, l'indice de fécondité n'est pas suffisant pour assurer le remplacement de la génération actuelle. Entre 1981 et 1986, il n'était que de 1,8 pour la femme francophone ; indice égal, à toutes fins pratiques, à celui de la femme anglophone. Une fois de plus, la famille francophone ressemble à la famille anglophone.

### STRATIFICATION SOCIOÉCONOMIQUE

La stratification de la population francophone ressemble en grande partie à celle de la population anglophone. Selon différents indices, dont la scolarité, l'emploi, la profession et le revenu, les francophones partagent de façon équitable, avec d'autres groupes linguistiques, les ressources et les biens de la vie économique. Dans l'ensemble, la stratification des communautés francophones est à l'image des provinces dans lesquelles elles se trouvent. Il paraît donc que la situation a beaucoup évolué depuis une génération. En 1962, Dofny et Rioux ont signalé une répartition très inégale des francophones dans les ordres économiques et ont conclu qu'il existait une classe ethnique canadienne-française. Selon leurs recherches, la stratification de la

société canadienne-française était « profondément différente de la stratification de la société canadienne dans son ensemble » (p. 299).

La stratification scolaire des francophones ressemble à celle des anglophones, mais elle comporte également des différences importantes. Le francophone moyen, comme l'anglophone moyen, a complété au moins 12 années d'études et a obtenu un certificat d'études secondaires. Les deux groupes détiennent, dans des proportions semblables (10 % et 11 %), un diplôme universitaire, et 5 % d'entre eux, tant anglophones que francophones, ont terminé au moins 18 années d'études. Toutefois, une proportion significative de la population francophone est sous-scolarisée : 17 % des francophones n'ont pas terminé plus de huit années d'études comparativement à seulement 7 % des anglophones. Néanmoins, cette dernière catégorie comprend surtout les plus âgés, et sa part diminue progressivement. Saint-Germain et Lavoie (1993, p. 171) estimaient qu'en 1985, au Manitoba, les niveaux de scolarité des jeunes francophones étaient comparables à ceux des anglophones, et qu'il en allait de même de leurs revenus.

Des écarts scolaires encore plus importants, cependant, sont visibles entre les différentes communautés francophones. Ces écarts correspondent largement aux différences globales entre les quatre provinces. La Saskatchewan, avec sa base agricole, comprend une population francophone qui est relativement peu scolarisée : 26 % n'ont pas atteint la neuvième année. Par contre, la Colombie-Britannique et l'Alberta, avec des bases économiques plus diversifiées, comprennent des populations francophones qui sont plus scolarisées.

Saint-Germain et Lavoie (1993, p. 163) ont conclu que « le chômage est systématiquement plus présent chez les francophones que chez les anglophones ». Cette conclusion est basée sur une analyse des taux de chômage dans l'Ouest en 1980 et en 1985. Si elle était incontestable en 1980, et discutable en 1985, elle est carrément dépassée en 1991. Dans l'ensemble, il n'y a maintenant aucune différence significative entre les taux de chômage des deux groupes linguistiques, et cela dans chacune des quatre provinces : il est de 8,4 % chez les francophones, et de 8,6 % chez les anglophones.

La répartition des francophones et des anglophones entre les différents secteurs

Tableau XII  
Nombre total d'années d'études, chez la population francophone  
âgée de 15 ans et plus, par province, 1991

Années d'études	Colombie-Britannique %	Alberta %	Saskatchewan %	Manitoba %	L'Ouest %
0 - 4	2	2	3	3	3
5 - 8	13	11	23	16	14
9 - 12	44	49	47	53	48
13 - 17	34	33	23	24	30
18 ou plus	7	5	3	4	5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>99</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Statistique Canada, recensement de 1991.

**Tableau XIII**  
**Classification professionnelle, selon le degré de compétence,**  
**de la population francophone âgée de 15 ans et plus, par province, 1991**

Classification	Colombie- Britannique %	Alberta %	Saskatchewan %	Manitoba %	L'Ouest %
Cadres et professionnels <sup>1</sup>	24	20	20	19	21
Personnel administratif et travailleurs qualifiés <sup>2</sup>	32	36	41	35	35
Personnel de bureau et travailleurs spécialisés <sup>3</sup>	33	32	30	36	33
Personnel des services et travailleurs manuels <sup>4</sup>	11	12	9	11	11
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>101</b>	<b>100</b>

Note : Cette classification en quatre classes professionnelles se base sur le niveau de compétence nécessaire pour exercer la profession. Elle encadre 10 grandes catégories professionnelles.

1. Niveau de compétence IV : Cadres supérieurs, cadres intermédiaires et autres administrateurs et professionnels.
2. Niveau de compétence III : Personnel semi-professionnel et technique, surveillants, contremaîtres, personnel administratif et de bureau, personnel de la vente et des services, travailleurs qualifiés et artisans.
3. Niveau de compétence II : Personnel de bureau, personnel de la vente et des services, travailleurs manuels spécialisés.
4. Niveau de compétence I : Personnel de la vente et des services, autres travailleurs manuels.

Source : Statistique Canada, recensement de 1991.

industriels est également très comparable. Chez les francophones, 11 % sont employés dans le secteur primaire, 17 % dans le secteur secondaire, et 72 % dans le secteur tertiaire. Chez les anglophones, les proportions sont de 10 %, de 15 %, et de 75 % respectivement. Les différences sont relativement marginales mais peuvent s'expliquer en partie par la proportion élevée de francophones dans l'industrie de la construction.

Encore une fois, une différence plus importante est évidente entre les communautés francophones elles-mêmes. Par exemple, en Saskatchewan, 21 % de la population francophone est employée en agriculture, comparativement à seulement 3 % en Colombie-Britannique, 6 % en Alberta et 7 % au Manitoba.

La stratification des professions au sein de la population francophone suit de près celle

de la société globale. Une classification en quatre classes, selon le niveau de compétence nécessaire pour exercer la profession, révèle très peu de différences entre les groupes linguistiques. Par exemple, 21 % des francophones, et 22 % des anglophones, se trouvent dans la classe des cadres et des professionnels ; 35 % des francophones, et 31 % des anglophones, se trouvent dans la classe du personnel administratif et des travailleurs qualifiés. Une classification plus nuancée, en 10 catégories professionnelles, nous permet de signaler d'autres différences, parfois plus marquées. Par exemple, les francophones sont surreprésentés dans la catégorie des travailleurs qualifiés et des artisans (10 % s'y trouvent, comparativement à 7 % des anglophones), tandis qu'ils sont sous-représentés dans la catégorie du personnel de bureau, niveau II (8 % s'y trouvent, comparativement

**Tableau XIV**  
**Tranche de revenu total de la population francophone âgée de 15 ans et plus,**  
**par province, 1991**

Tranche de revenu \$	Colombie-	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	L'Ouest
	Britannique %	%	%	%	%
0 - 9 999	29	29	32	33	30
10 000 - 19 999	24	25	29	26	25
20 000 - 29 999	16	17	16	16	17
30 000 - 39 999	13	12	13	13	13
40 000 - 49 999	9	8	6	7	8
50 000 - 59 999	4	4	2	3	4
60 000 - 69 999	2	2	1	1	2
70 000 ou plus	2	3	1	1	2
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>101</b>

Source : Statistique Canada, recensement de 1991.

à 11 % des anglophones). Cette tendance existe dans chacune des quatre provinces.

Contrairement à d'autres indices de stratification, la classification professionnelle ne révèle pas de très grandes variations entre les communautés francophones. Les francophones de la Saskatchewan sont les seuls à s'écarter quelque peu des normes ; par exemple, 41 % se trouvent dans la classe du personnel administratif et des travailleurs qualifiés. Cela s'explique en grande partie par l'inclusion d'agriculteurs dans cette classe, dont un nombre disproportionné se trouve dans cette province.

La grande majorité des francophones, dans chacune des provinces, habitent un logement possédé par un membre de leur ménage. Néanmoins, ils en sont propriétaires moins souvent que les anglophones ou les allophones : 68 % des francophones possèdent un logement, comparativement à 70 % des anglophones et 74 % des allophones. La différence dans la valeur de ces logements est encore plus grande : la valeur moyenne est, chez les francophones, de 101 000 \$ ; chez les

anglophones, de 115 000 \$ ; chez les allophones, de 127 000 \$. Cette hiérarchie de valeurs se répète dans chacune des provinces, sauf en Saskatchewan. Il n'est pas impossible que des facteurs d'ordre culturel jouent un rôle important dans la décision d'acheter ou de louer un logement et dans les montants qui y sont investis.

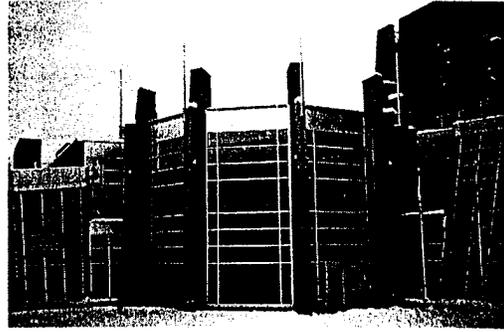
Le revenu total moyen constitue probablement le meilleur indice du bien-être économique de la population francophone. Il est significatif donc que son revenu soit, à toutes fins pratiques, égal à celui de la population anglophone : le revenu moyen des francophones, comme celui des anglophones, se chiffre à 22 000 \$, environ. En ce qui concerne la stratification des communautés francophones, l'étude des tranches de revenu confirme les tendances déjà observées ; les francophones de la Colombie-Britannique et de l'Alberta sont les mieux nantis, suivis de ceux du Manitoba et, au dernier rang, de ceux de la Saskatchewan. Là encore, la situation des francophones correspond largement à celle des anglophones de la même province.

## INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS

La vitalité des communautés francophones de l'Ouest dépend de l'existence d'institutions de langue française. D'abord, ces institutions créent un milieu où le francophone peut vivre en français. L'utilisation de la langue en assure la rétention et contribue ainsi à la survie de la communauté linguistique. En deuxième lieu, ces institutions répondent à un certain nombre de besoins psychologiques et sociaux. Dans une enquête menée auprès des Franco-Manitobains, Savas (1990) signale, par exemple, que l'adhésion aux institutions de langue française est motivée par des besoins d'appartenance, d'identité et de reconnaissance, entre autres. La promotion de la langue passe donc par le maintien de l'identité.

Les communautés francophones peuvent se vanter d'avoir un réseau important d'institutions, même s'il reste incomplet. Il est à son plus fort au Manitoba et à son plus faible en Colombie-Britannique. Dans le secteur de l'éducation, il comprend des écoles gérées par des conseils scolaires francophones. Dans le domaine religieux, il compte des paroisses francophones qui, à leur tour, regroupent un grand nombre d'activités confessionnelles. Dans le domaine politique, on trouve des associations provinciales et régionales qui, en plus d'être les porte-parole officiels de leur communauté francophone, organisent souvent des activités et des services spécialisés : librairies, journaux, musées, garderies, cours de formation, rallyes, rencontres. Dans le secteur culturel, les francophones ont mis sur pied des chorales, des troupes de théâtre et de danse, des festivals de la chanson, sans compter des postes de radio et de télévision. Dans le secteur économique, les institutions francophones sont plus rares, mais on y trouve quelques caisses populaires et coopératives.

La *Charte des droits et libertés*, adoptée en 1982, a donné une nouvelle impulsion aux écoles francophones, et la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Mahé*, rendue en 1990, a donné naissance à la gestion



La Cité francophone, à Edmonton, a ouvert ses portes en 1997. Elle abrite de nombreux organismes et commerces francophones dont, par exemple, l'Association canadienne-française de l'Alberta, le Conseil scolaire régional du Centre-Nord, le journal *Le Franco*, l'UniThéâtre, le café Amandine, la librairie Le Carrefour, le Centre d'arts visuels de l'Alberta et la Chambre économique de l'Alberta.

francophone de ces mêmes écoles. Trois des quatre provinces de l'Ouest ont créé des conseils scolaires francophones, la même année, en 1994 (Aunger, 1996). L'Alberta a établi 3 conseils scolaires et 3 conseils de coordination pour gérer 13 écoles francophones où sont inscrits 2 100 étudiants. Le Manitoba a instauré un seul conseil scolaire, à l'échelle de la province, pour faire la gestion de 20 écoles françaises et leurs 4 200 étudiants. La Saskatchewan a créé 8 conseils francophones pour 10 écoles fréquentées par 1 000 étudiants. La Colombie-Britannique est la seule province dans l'Ouest à n'en reconnaître aucun, bien qu'un règlement adopté en 1995 ait établi une autorité scolaire francophone avec des pouvoirs de gestion limités. Dans cette province, 800 élèves fréquentent 4 écoles francophones.

Les communautés francophones sont actuellement en train de rebâtir un système scolaire qui a été largement démantelé au cours du dernier siècle. Les gouvernements de l'Ouest ont infligé un très dur coup à ces communautés quand, à partir de 1890, ils ont interdit l'enseignement du français dans toutes les écoles subventionnées par l'État. La *Charte des droits et libertés*, avec ses garanties pour l'instruction en français, avait pour but

de réparer cette injustice. Cependant, elle arrive trop tard pour des générations déjà passées à la langue anglaise. Selon l'article 23 de la *Charte*, l'enfant de parent francophone a droit à un enseignement en français dans une école française. Toutefois, la grande majorité des francophones natifs de l'Ouest ont été instruits en anglais, et leurs enfants sont maintenant de langue anglaise. Parmi les enfants ayant droit à l'instruction en français, seule une minorité parle français : 14 % en Colombie-Britannique, 21 % en Alberta, 14 % en Saskatchewan, et 34 % au Manitoba (Commission nationale des parents francophones, 1991).

L'école française inspire d'autres organismes francophones, notamment des associations d'enseignants, de parents et d'étudiants. Chacune des communautés francophones compte, par exemple, une association de parents : l'Association des parents francophones de la Colombie-Britannique, la Fédération des parents francophones de l'Alberta, l'Association provinciale des parents fransaskois. L'école française devient également un lieu de rencontre pour la communauté francophone. Dans chacune des provinces, se trouvent des centres scolaires et communautaires rattachés aux écoles.

Chaque communauté francophone compte également une association provinciale : la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, l'Association canadienne-française de l'Alberta, l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, la Société franco-manitobaine. Ces associations servent de porte-parole auprès des gouvernements ; elles offrent également de nombreux services à leurs membres. L'Association canadienne-française de l'Alberta, par exemple, a fondé l'hebdomadaire *La Survivance* en 1926, devenu depuis *Le Franco* ; le poste de radio CHFA en 1949 ; la librairie *Le Carrefour* en 1972. Elle a aussi participé à la création d'autres services : garderies francophones, caisses populaires, station de télévision, entre autres.

Les associations provinciales ont accordé une grande importance à l'obtention de

médias francophones, d'abord les journaux, par la suite la radio et la télévision. Chaque communauté s'est dotée très tôt d'un hebdomadaire francophone. Les Franco-Manitobains ont fondé *La Liberté* en 1913 ; c'est le plus ancien des journaux toujours en existence. Les Fransaskois ont créé le journal *L'Eau Vive* en 1971 seulement, mais son prédécesseur, *Le Patriote de l'Ouest*, a vu le jour en 1910. Les Franco-Albertains se sont donné *Le Franco*, le successeur d'une longue lignée de journaux publiés à Edmonton, dont *Le Courrier de l'Ouest*, *L'Union* et *La Survivance*. Les Franco-Colombiens ont fondé *Le Soleil de Colombie*. Tous connaissent des difficultés financières, et leur existence reste précaire.

À partir de 1944, les associations francophones des provinces des Prairies organisent une campagne de financement pour obtenir des stations radiophoniques de langue française. Cette campagne, menée en collaboration avec le Conseil de la vie française en Amérique, aboutit à la création de CKSB (Saint-Boniface) en 1946, de CHFA (Edmonton) en 1949, de CFRG (Gravelbourg) et de CFNS (Saskatoon) en 1952. Quelques années plus tard, les associations commenceront une autre campagne, cette fois politique, pour obtenir la télévision. Dès 1960, Radio-Canada inaugurerait des services de télévision française dans l'Ouest avec l'établissement de CBWFT (Winnipeg). Radio-Canada commencera un service de radio en Colombie-Britannique en 1967 et achètera les quatre stations de radio des Prairies en 1973-1974.

Des activités culturelles, dont le chant, la danse et le théâtre, occupent une place importante dans la vie francophone. Il existe de nombreuses chorales et troupes de danse dans l'Ouest. Les communautés francophones de l'Alberta et de la Colombie-Britannique organisent, par exemple, des galas annuels de la chanson francophone. Le théâtre francophone, amateur et professionnel, est également très présent. Parmi les troupes de théâtre, on trouve la Seizième en Colombie-Britannique, l'UniThéâtre en Alberta, la Troupe du Jour en Saskatchewan, le Cercle Molière au Manitoba. Ce dernier est une des plus anciennes

compagnies théâtrales de langue française au Canada. Le Festival du voyageur célèbre les traditions canadiennes-françaises et métisses au Manitoba, depuis 1969. La Fête franco-albertaine rassemble les francophones de l'Alberta, chaque année, dans une célébration de la musique, de la danse et du sport.

Dans le secteur économique, les institutions francophones sont plutôt rares. Les francophones ont appuyé pendant quelque temps des coopératives. En Alberta, par exemple, le mouvement des caisses populaires a pris son essor en 1939 ; une fédération des coopératives bilingues était fondée en 1964 (Allaire, 1988, p. 87). À quelques exceptions près, toutefois, les coopératives ont connu des difficultés financières lors de la récession de 1982 ; elles n'en sont pas sorties indemnes.

Les associations provinciales de l'Alberta et du Manitoba publient un annuaire des organismes, des commerçants et des professionnels qui offrent des services en français. Néanmoins, la plupart de ces commerçants offrent leurs services en anglais également ; il est même probable que leur clientèle soit majoritairement anglophone. Des services en français sont donc disponibles, et cela dans un grand nombre de domaines ; toutefois, ils ne peuvent que rarement rivaliser avec les services disponibles en anglais. D'habitude, les institutions francophones et leurs services ne sont ni aussi développés, ni aussi complets, ni aussi nombreux. Pourtant, l'existence de telles institutions est essentielle à la survie des communautés francophones : selon Breton (1964), la « complétude institutionnelle » est corrélée avec la fréquence des relations entre les membres d'un groupe minoritaire.

## CONCLUSION

La situation des communautés francophones dans l'Ouest est de toute évidence peu favorable à leur survivance. Dans le contexte de la société dominante, les francophones sont très minoritaires, très dispersés et très intégrés. Ils ne constituent que 2,6 % de la population de l'Ouest ; ils habitent d'habitude



Saint-Paul, petite ville albertaine de 5 000 personnes, au nord-est d'Edmonton, se dote de plusieurs institutions bilingues dont ce centre culturel.

des districts où ils comptent pour moins de 5 % de la population ; ils connaissent la langue anglaise aussi bien, et parfois mieux, que la langue française.

Sur plusieurs dimensions donc, les différences entre le francophone et l'anglophone sont imperceptibles. Le francophone vit en milieu anglophone plutôt qu'en enclave francophone ; il habite un grand centre métropolitain plutôt qu'une région rurale. Il a appris l'anglais dès sa jeune enfance, il a fréquenté une école de langue anglaise et il parle anglais au cours de ses activités quotidiennes. Natif de l'Ouest, il a épousé une personne de langue anglaise et ses enfants ont l'anglais comme langue maternelle. Il est relativement bien instruit et il a terminé avec succès l'école secondaire. Il occupe un emploi dans le secteur tertiaire où il gagne le même salaire que son collègue anglophone.

Pourtant, sur d'autres plans, le francophone se distingue très clairement de l'anglophone. Il parle français, sa langue maternelle ; il est donc bilingue. Il s'identifie à une francophonie nationale ou provinciale ; il réclame le plus souvent une identité de Canadien français. Il est catholique pratiquant, et ses croyances religieuses sont souvent intégrées à sa culture française. Il s'est donné des symboles d'identité francophone et des organismes pour la perpétuer. Il s'est doté de nombreuses institutions de langue française, dont une association provinciale, un journal, des

médias électroniques, des écoles, des garderies, des centres culturels, des associations professionnelles, des chorales, des troupes de théâtre, et bien d'autres.

Les communautés francophones ne sont pas pour autant identiques ou monolithiques. Elles connaissent de fait une certaine hétérogénéité dans leur utilisation de la langue française, dans leur identité nationale et provinciale et dans leur stratification socioéconomique. Cette diversité est visible à l'intérieur de chaque province, mais également dans les différences observées entre les provinces. Il est probable que certaines de ces différences trouvent leur origine dans le clivage entre les francophones immigrants et les francophones natifs de l'Ouest, entre les

régions en croissance et les régions stationnaires, entre les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Alberta et les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba.

La survivance des communautés francophones, témoignée par leur croissance démographique et leur vitalité institutionnelle, est le résultat d'un flux constant d'immigrants francophones, originaires surtout du Québec, et d'une lutte incessante pour maintenir une vie française dans un milieu anglicisant. L'histoire des francophones dans l'Ouest est le récit d'une lutte pour défendre les institutions de langue française contre les attaques des instances politiques hostiles. Le regain des écoles françaises n'en est que le chapitre le plus récent.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIRE, Gratien (1988). « Pour la survivance : l'Association canadienne-française de l'Alberta », dans *Les outils de la francophonie*, sous la direction de Monique Bournot-Trites, William Bruneau et Robert Roy, Vancouver, University of British Columbia, p. 67-100. Actes du sixième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest.
- ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA (1986). *Mémoire aux évêques de l'Alberta*, Edmonton, ACFA.
- ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA (1992). *Mémoire au Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada*, Edmonton, ACFA.
- AUNGER, Edmund A. (1989). « Language and Law in the Province of Alberta », dans *Language and Law = Langue et Droit*, sous la direction de Paul Pupier et José Woehrling, Montréal, Wilson et Lafleur, p. 203-229.
- AUNGER, Edmund A. (1993). « The Decline of a French-Speaking Enclave : A Case Study of Social Contact and Language Shift in Alberta », *Canadian Ethnic Studies = Études ethniques au Canada*, vol. 25, n° 2, p. 65-83.
- AUNGER, Edmund A. (1996). « Dispersed Minorities and Segmental Autonomy : French-Language School Boards in Canada », *Nationalism and Ethnic Politics*, vol. 2, n° 2, p. 191-215.
- BRETON, Raymond (1964). « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2, p. 193-205.
- BUGNET, Georges (1926). « Notre congrès », *L'Union*, Edmonton, 8 juillet, p. 1.
- CASTONGUAY, Charles (1979). « Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie = Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 16, n° 1, p. 21-31.
- CASTONGUAY, Charles (1993). « Le déclin des populations francophones de l'Ouest canadien », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 2, p. 147-153.

- CENTRE DE RECHERCHES SUR L'OPINION PUBLIQUE (1983). *Étude des communautés francophones hors Québec, des communautés anglophones au Québec, des francophones au Québec et des anglophones hors Québec*, 6 vol., Montréal, CROP.
- COMMISSION NATIONALE DES PARENTS FRANCOPHONES (1991). *L'article 23 et le mouvement des parents francophones au Canada*, Saint-Boniface, CNPF.
- DALLAIRE, Louise M., et Réjean LACHAPPELLE (1990). *Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de langue officielle*, Ottawa, Secrétariat d'État, Direction générale de la promotion des langues officielles.
- DENIS, Wilfrid (1993). « La complétude institutionnelle et la vitalité des communautés fransaskoises en 1992 », *Cahiers francophones de l'Ouest*, vol. 5, n° 2, p. 253-284.
- DOFNY, Jacques, et Marcel RIOUX (1962). « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, vol. 3, p. 290-300.
- JACKSON, Michael (1972). « Une minorité ignorée : les Franco-Canadiens de la Saskatchewan », *Revue d'études canadiennes = Journal of Canadian Studies*, vol. 7, n° 3, p. 1-20.
- JOY, Richard (1972). *Languages in Conflict*, Toronto, McClelland and Stewart.
- LACHAPPELLE, Réjean (1986). « La démolinguistique et le destin des minorités françaises vivant à l'extérieur du Québec », *Mémoires de la Société royale du Canada = Transactions of the Royal Society of Canada*, série 5, vol. 1, p. 123-141.
- LACHAPPELLE, Réjean, et Jacques HENRIPIN (1980). *La situation démolinguistique au Canada*, Montréal, Institut de recherches politiques.
- MORICE, Adrien-Gabriel (1908). *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest*, Montréal, Granger.
- ROCHET, Bernard (1993). « Le français parlé en Alberta », *Francophonies d'Amérique*, n° 3, p. 5-24.
- SAINT-GERMAIN, Maurice, et Marc LAVOIE (1993). « Évolution comparée des revenus des francophones de l'Ouest canadien », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 2, p. 155-176.
- SAVAS, Daniel (1990). « Institutions francophones et vitalité communautaire : motivations symboliques et fonctionnelles du choix de réseau institutionnel », dans *À la mesure du pays*, sous la direction de Jean-Guy Quenneville, Monique Genuist, Paul Genuist et Jacques Julien. Actes du dixième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, Saskatoon, St. Thomas More College, p. 67-83.
- STEBBINS, Robert A. (1993). « Le style de vie francophone en milieu minoritaire », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 2, p. 177-193.